

Les opérations
et services bancaires
aux
**Professionnels
et Associations**

→ Conditions
et tarifs applicables
au 1^{er} octobre 2011
dans nos 460 agences



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services (package) et hors promotions ou tarifs spécifiques à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (« Direct Écureuil par Internet »)	5 € par mois (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (« AlertÉcureuil ») ^[1]	5 € par mois
Carte de paiement internationale à débit immédiat (« CB Visa Business à débit immédiat »)	34,90 € par an
Carte de paiement internationale à débit différé (« CB Visa Business à débit différé »)	43,80 € par an
Carte de paiement à autorisation systématique (« Visa Electron »)	30,50 € par an
Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	3 retraits gratuits/mois Au-delà par retrait : 0,90 €
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro	En agence : 3,20 € par virement Par Internet : gratuit
Frais de prélèvement	Mise en place d'une autorisation de prélèvement : gratuit Par prélèvement : gratuit
Commission d'intervention	8,50 € par opération avec un plafond de 25,50 € par jour
Assurance perte ou vol des moyens de paiement (« Assurance Moyens de Paiement ») ^[2]	Associations : 16,30 € par an Pro Plus : 20,30 € par an

[1] Sous réserve de commercialisation.

[2] Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

Chère cliente, cher client,

La Caisse d'Épargne Île-de-France vous présente, dans cette brochure, les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des Professionnels et des Associations à compter du 1^{er} octobre 2011.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations dans votre agence habituelle et sur notre site www.caisse-epargne.fr* (région Île-de-France) rubrique "Tarifs", à partir du 1^{er} octobre 2011.

Qu'il s'agisse d'un financement pour créer, développer votre activité ou soutenir votre projet associatif, ou encore d'un conseil en vue de la transmission de votre entreprise, la Caisse d'Épargne Île-de-France vous accompagne à chaque étape.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre agence Caisse d'Épargne qui vous conseillera sur les produits et services les mieux adaptés à vos besoins.

Toujours soucieux de mieux vous servir, nous vous remercions de votre confiance renouvelée.

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Lebrun', with a long horizontal flourish underneath.

Gilles Lebrun
Membre du Directoire
Pôle Banque de Détail

* Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.
Les prix sont exprimés Hors Taxes.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

5

Les opérations courantes	5
Les principales commissions et dates de valeur	6
Les autres services	7

BANQUE À DISTANCE

8

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

9

Les cartes	9
Les chèques	11
Les espèces	11
L'équipement monétique	11
Les virements / les prélèvements	12
Les effets de commerce	13
Les assurances liées au compte	13

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

14

Les forfaits	14
--------------	----

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

16

Les incidents de fonctionnement	16
Les frais d'opposition	16

LES CRÉDITS

17

Les crédits d'exploitation	17
Les opérations de portefeuille	17
Les crédits d'investissement	18
Les engagements par signature	18
Les garanties reçues	18
Les frais liés aux prises de garanties	18
Les assurances sur prêt	18

LES PLACEMENTS

19

Les opérations sur compte-titres	19
----------------------------------	----

LES ASSURANCES / LA PRÉVOYANCE

21

L'INGÉNIERIE SOCIALE

21

LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

22

Les opérations de change	22
Les virements internationaux	22
Les autres opérations	23
Les comptes en devises	23

RÉSOUTRE UN LITIGE

24

LEXIQUE

25

LES OPÉRATIONS COURANTES

■ LA VIE DU COMPTE

Ouverture de compte	GRATUIT
Ouverture d'un compte "Française des Jeux"	GRATUIT
Ouverture d'un compte "PMU"	GRATUIT
Ouverture d'un compte affecté "Article 64" - huissier de justice	GRATUIT
Ouverture d'un compte séquestre "Article 55" (avec ou sans manipulation de fonds) - agent immobilier	GRATUIT
Service Bancaire de Base (cotisation) ^[2]	GRATUIT
Domilis PRO	GRATUIT
Frais de tenue de compte Professionnels	44 €/trim
Frais de tenue de compte Associations	25 €/trim
Délivrance d'un RIB	GRATUIT
Envoi de ticket d'agios avec arrêté périodique (sur demande)	nous consulter
Echelle d'intérêts sur demande spécifique	15 €
Fabrication de carnets de remises de chèques personnalisés	GRATUIT
Fabrication de bordereaux de remises de chèques personnalisés	GRATUIT
Service rémunération ^[1]	1 €/mois
Frais de clôture de compte	GRATUIT
Historique au guichet des dernières opérations	4,05 €
Relevés de compte	
→ mensuel	GRATUIT
→ bimensuel	3,15 €/trim
→ décadaire	5,55 €/trim
→ décadaire + mensuel	5,55 €/trim
→ hebdomadaire + mensuel	7,95 €/trim
→ journalier + mensuel	33,60 €/trim

(1) Barème de taux en vigueur et conditions contractuelles disponibles en agence.

(2) Offre groupée de services conforme à l'article D312-5 du Code Monétaire et Financier pris en application de l'article L312-1 du même code relatif au droit au compte.

LES PRINCIPALES COMMISSIONS ET DATES DE VALEURS

■ LES DATES DE VALEURS

► Les prélèvements	J
► Les virements émis	J
► Les virements reçus	J
► Les chèques	
Remise de chèque	J + 1
Paiement par chèque	J - 1

► **Les effets de commerce (LCR-BOR)**

Remise d'effet Sauf Bonne Fin > 7 J ouvrés
avant sa date d'échéance

4 J calendaires après échéance

Remise d'effet Crédit Après Encaissement > 7 J ouvrés
avant sa date d'échéance

4 J calendaires après échéance

Remise d'effet < 7 J ouvrés
avant sa date d'échéance

Date de remise + 10 J

Paiement d'effet	J - 1
Date de valeur d'escompte	J

► **Les paiements par carte bancaire à débit différé**

→ date d'arrêté de compte	Le dernier jour du mois
→ date de valeur	Le 4 du mois suivant
→ date de débit des factures	Le 4 du mois suivant

■ LES COMMISSIONS⁽¹⁾

Commission de mouvement	de 0,06 % à 0,15 %
Commission de dépassement de découvert ⁽²⁾	2 %
Commission de plus fort découvert	de 0,06 % à 0,15 %
Commission d'immobilisation sur découvert ⁽²⁾	1 %

LES AUTRES SERVICES

■ LA RECHERCHE DE DOCUMENT

Forfait de frais de recherche de document (y compris 1 exemplaire photocopié) :

→ document < 5 ans	13,10 €/document
→ document > 5 ans	16,75 €/document

Recherche complexe ou documents anciens (> 10 ans)	nous consulter
Photocopie d'un document	0,50 €/exemplaire
Confirmation d'un virement	15,75 €
Envoi d'une télécopie	0,80 €/page
Demande de duplicata pour paiement par carte	17 €
Recherche d'extrait K-Bis ⁽³⁾	10 €

■ LES OPÉRATIONS JURIDIQUES

Attestation fiscale ⁽³⁾	50 €
Information aux commissaires aux comptes ⁽³⁾	81,20 €
Attestation de compte séquestre "article 55" ⁽³⁾	15 €
Attestation de non fusion de compte ⁽³⁾	15 €
Révocation de procuration ⁽³⁾	40,60 €

■ LE PLACEMENT AUTOMATISÉ DE TRÉSORERIE INTÉGRAL CASH TRÉSORERIE⁽⁴⁾ nous consulter

■ LE COFFRE-FORT

Frais de location de coffre ⁽³⁾	tarif en fonction de la taille du coffre
Extension de garanties ⁽³⁾	nous consulter
Frais d'ouverture forcée par un spécialiste ⁽³⁾	nous consulter
Le service Webcoffre ⁽³⁾	nous consulter

(1) Prélèvement trimestriel.

(2) Taux annuel avec arrêé trimestriel.

(3) Cette prestation est soumise à la TVA au taux en vigueur (19,6 % au 01/08/11).

(4) Sous réserve de commercialisation.

LA BANQUE À DISTANCE

■ DIRECT ÉCUREUIL PRO (Professionnels ou Associations)

Abonnement à des services de Banque à Distance 24h/24 par : 5 €/mois

- Internet (avec ou sans option Bourse)
- Téléphone (service vocal ou téléconseiller)
- Téléphone mobile (WAP ou I-mode)
- Minitel

Les frais d'utilisation et coûts de communication⁽¹⁾ (tarifs en vigueur au 01/08/2011) :

- Téléphone (à partir d'un poste fixe) 0,15 €/minute
- Minitel 0,35 €/minute
- Internet Selon fournisseur d'accès
- Internet sur mobile (WAP ou I-mode) Selon opérateur

■ ALERTÉCUREUIL⁽²⁾

5 €/mois

■ WEBPROTEXION

Service de Banque à Distance réservé aux représentants légaux des personnes protégées : tuteurs ou curateurs familiaux, gérants professionnels (mandataires judiciaires à la protection des majeurs - Associations - Hôpitaux)

GRATUIT■ LA CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE^{(1) (2)}

Abonnement Certicéo⁽³⁾ (Solution sécurisée pour vos transactions Internet, la télédéclaration, le télépaiement de la TVA et de l'URSSAF, la télécarte grise) 80 €/an

■ CONVENTION DATALIS (Échange de Données Informatisées)

Abonnement quel que soit le canal (E-remises, EBICS, ETEBAC) :

- Sens aller 15 €/mois
- Sens retour 25 €/mois
- Sens aller/ retour 40 €/mois

Coût à la ligne :

- Virement y compris SEPA 0,20 €
- Virement de trésorerie 5 €
- Prélèvement 0,25 €
- LCR 0,40 €
- TIP (hors coût de faconnier) 0,20 €

Relevés de compte **GRATUIT**

Frais de rejet de virement émis **GRATUIT**

Frais de prélèvement ou TIP émis et retourné impayé 10 €

Frais de LCR impayée 14,50 €

(1) Cette prestation est soumise à la TVA au taux en vigueur (19,6 % au 01/08/11).

(2) Sous réserve de commercialisation.

(3) Engagement contractuel pour une durée de 3 ans.

LES CARTES

■ LES COTISATIONS CARTES (hors forfaits)

► La gamme de cartes destinées aux Associations

Carte Bleue Visa ⁽¹⁾ :	
→ à débit immédiat	34,90 €/an
→ à débit différé	43,80 €/an
Carte Visa Premier ⁽¹⁾	124 €/an
Carte Visa Business :	
→ à débit immédiat	34,90 €/an
→ à débit différé	43,80 €/an
Carte Visa Business Gold	124 €/an
Carte de retrait Associatis	19,10 €/an
Carte Visa Electron (à autorisation systématique)	30,50 €/an
Service E-Carte Bleue (achats sur Internet) ⁽¹⁾	13,20 €/an
Service Global Affaires ⁽²⁾ (sous réserve de commercialisation)	nous consulter

► La gamme de cartes destinées aux Professionnels

Carte Visa Business :	
→ à débit immédiat	34,90 €/an
→ à débit différé	43,80 €/an
Carte Visa Business Gold	124 €/an
Service E-Carte Bleue (achats sur Internet) ⁽¹⁾	13,20 €/an
Service Global Affaires ⁽²⁾ (sous réserve de commercialisation)	nous consulter

► Les cartes Monéo (porte-monnaie électronique)⁽¹⁾

Monéo sur cartes Sensea, Business, Business Gold	GRATUIT
Monéo (carte indépendante)	5,10 €/an

(1) Arrêt de commercialisation.

(2) Cette prestation est soumise à la TVA en vigueur (19,6% au 01/08/11).

■ LES OPÉRATIONS PAR CARTE

► Les paiements par carte (carte émise par votre Caisse d'Épargne)

- En euros dans l'UE (Union Européenne) **GRATUIT**
- En devises ou en euros hors zone Euro (par opération) 2,80 %, maxi 6,25 €

► Les retraits d'espèces par carte (frais par retrait)

- En euros dans un pays de la zone UE (Union Européenne) :
 - aux distributeurs d'une Caisse d'Épargne **GRATUIT**
 - aux distributeurs d'une autre banque :
 - avec une Carte Bleue Visa⁽¹⁾, une Carte Visa Premier⁽¹⁾,
une Carte de retrait Associatis, une Carte Visa Electron,
une Carte Visa Electron Sensea
ou une carte Visa Business : 3 retraits gratuits/mois
au delà par retrait 0,90 €
 - avec un Forfait Associatis Essentiel **GRATUIT**
 - avec une Carte Visa Business Gold **GRATUIT**
 - avec une Carte Visa Business dans le
cadre d'un forfait professionnel⁽²⁾ : 6 retraits gratuits/mois
au delà par retrait 0,90 €
- En devises à l'étranger
 - aux distributeurs 2,80 % + 3,20 €
 - aux guichets d'une agence 2,80 % + 6,25 €

■ LES OPÉRATIONS DIVERSES LIÉES À LA CARTE

Réédition du code confidentiel	7,10 €
Restitution de carte capturée par un distributeur (oubli, anomalie technique, erreur code...)	GRATUIT
Modification temporaire du plafond retrait/paiement carte bancaire	18,25 €
Remplacement de carte avant échéance	prix de la carte

(1) Arrêt de commercialisation.

(2) Tarif appliqué dans le cadre d'un forfait Labelis ; Libre Convergence ou Franchise et Vous.

LES CHÈQUES

Chéquier	GRATUIT
Remise de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile en pli recommandé avec AR, à la demande (frais postaux inclus TTC/envoi)	7,56 €
Frais d'émission de chèque de banque	10,50 €
Lettres chèques (fabrication/édition)	sur devis
Fabrication Chèque Emploi Associatif	GRATUIT
Délai d'indisponibilité ⁽³⁾ sur remise de chèque sur compte courant	10 J ouvrés

LES ESPÈCES

Versement	GRATUIT
Livraison et collecte de fonds	nous consulter
Prestation Grands Remettants	nous consulter
Service Securexpress :	
→ adhésion ⁽⁴⁾	51 €/an
→ assurance	nous consulter
→ cassette supplémentaire ⁽⁴⁾	26 €/cassette
→ perte de cassette ⁽⁴⁾	46 €
→ Carte Securexpress ⁽⁴⁾	GRATUIT
→ Carte Securexpress supplémentaire ⁽⁴⁾	8,10 €/an
→ refabrication Carte Securexpress ⁽⁴⁾	8,10 €

L'ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE

■ LES TPE ET SERVICES ASSOCIÉS

Terminal de Paiement Electronique - location ⁽⁴⁾		
Frais de résiliation TPE ⁽⁴⁾		
Paiement en N fois ⁽⁴⁾		
Offre monétique Santé ⁽⁴⁾		
Commission sur les flux de CB		
Chargement de logiciel privatif (American Express...) ⁽⁴⁾		
Monéo ⁽¹⁾		
→ 1 ^{re} option : Commission d'affiliation forfaitaire	60 €/an	
→ 2 ^e option : Commission d'encaissement (% du montant d'achat)	0,50 %	
Frais de recherche d'une facturette	30 €	
Demande d'adhésion au centre de paiement par carte bancaire	GRATUIT	
Duplicata carte de domiciliation ⁽⁴⁾	7 €	

■ SYSTÈME DE PAIEMENT SECURISÉ PAR INTERNET⁽⁴⁾ nous consulter

(3) Délai pendant lequel la Caisse d'Épargne peut refuser une avance sur le chèque remis à l'encaissement. La mise à disposition des fonds ne préjuge pas du dénouement des opérations d'encaissement.

(4) Cette prestation est soumise à la TVA au taux en vigueur (19,6% au 01/08/11).

LES VIREMENTS / LES PRÉLÈVEMENTS

Frais par virement interne de compte à compte	GRATUIT
Réception d'un virement	GRATUIT
Frais par virement émis sur compte détenu dans une autre Caisse d'Épargne	GRATUIT
Frais sur virement permanent interne Caisse d'Épargne	GRATUIT
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire et virement SEPA (frais par virement occasionnel automatisable émis dans l'UE) :	
→ en agence	3,20 €
→ par Direct Ecureuil Pro	GRATUIT
Frais par virement de trésorerie ou compensé (valeur jour)	13,90 €
Frais sur virement permanent vers un autre établissement bancaire et virement SEPA (frais sur virement permanent automatisable émis dans l'UE) :	
→ mise en place de l'échéancier au guichet de l'agence ou par téléconseiller ⁽¹⁾	1,05 €/virement
→ mise en place de l'échéancier par Direct Ecureuil Pro	GRATUIT
→ modification d'un ordre de virement permanent au guichet de l'agence ou par téléconseiller	1,05 €
Demande d'autorisation de prélèvement externe au profit d'un organisme financier	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement	GRATUIT
Demande de correction de domiciliation	7,50 €

■ DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DATALIS

Coût à la ligne :

→ Virement y compris SEPA	0,20 €
→ Virement de trésorerie	5 €
→ Prélèvement	0,25 €
→ LCR	0,40 €
→ TIP (hors coût de faconnier)	0,20 €

(1) Prélèvement en une seule fois, en début d'année ou à la mise en place, du nombre de virements prévus jusqu'au 31/12.

LES EFFETS DE COMMERCE (LETTRE DE CHANGE/BILLET À ORDRE)

Les effets à l'encaissement - Support papier

→ par remise

5 €

→ commission par effet

4 €

Avis de sort

14,50 €

Effet prorogé, réclamé, non domicilié, restitué, changement de domiciliation, recherche de domiciliation

20 €

Bon à payer par opération manuelle

15 €

■ LES EFFETS À L'ETRANGER

[nous consulter](#)

LES ASSURANCES LIÉES AU COMPTE

Assurance Moyens de Paiement⁽²⁾ (perte ou vol) - Associations

16,30 €/an

Assurance Moyens de Paiement Pro Plus⁽²⁾ (perte ou vol)

20,30 €/an

Protection et Assistance Juridique Associatis

10 €/mois

(2) Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

LES FORFAITS

Prix mensuel du forfait⁽¹⁾	Avec la Carte de retrait Associatis
	Avec la Carte Bleue Visa ⁽²⁾
	Avec la Carte Visa Electron
	Avec la Carte Visa Premier ⁽²⁾
	Avec la Carte Visa Business
	Avec la Carte Visa Business Gold
	Sans carte
Rémunération des comptes courants	0,75 % taux nominal brut annuel jusqu'à 10 000 euros de solde créditeur ⁽³⁾
	0,25 % taux nominal brut annuel jusqu'à 2 500 euros de solde créditeur ⁽³⁾
	0,25 % taux nominal brut annuel jusqu'à 2 500 euros de solde créditeur, 0,75 % au-delà et jusqu'à 10 000 euros de solde créditeur ⁽³⁾
Services compris dans le forfait	Chéquier
	Frais de tenue de compte
	Relevés mensuels
	Relevés décadaires
	Exonération des agios jusqu'à 5 euros par trimestre
	Assurance Moyens de Paiement Associations ⁽⁴⁾
	Assurance Moyens de Paiement Pro Plus ⁽⁴⁾
	Protection et Assistance Juridique Associatis
	Service de Banque à Distance
	Exonération des commissions de mouvement
Service Sécurexpress (service de dépôt sécurisé de la recette)	

(1) Certains services inclus dans le forfait peuvent être soumis à la TVA (Taux en vigueur au 01/08/11 : 19,6 %).

(2) Arrêt de commercialisation.

(3) Taux en vigueur au 01/08/11.

Labelis Profession Libérale Libre Convergence Artisan et Commerçant Franchise et vous	Auto- Entre- preneur	SCI*(5)	Associatis Essentiel	Basic Associa- tis(5)	Syndi- cats de Copro- priété(5)
NC	NC	NC	13,00 €	NC	NC
NC	NC	NC	13,50 €	NC	NC
NC	NC	NC	13,50 €	NC	NC
NC	NC	NC	16,50 €	NC	NC
21,50 €	NC	NC	13,50 €	NC	NC
26,00 €	NC	NC	16,50 €	NC	NC
19,00 €	6,00 €	6,00 €	12,00 €	6,00 €	6,00 €
■					
	■				
			■		
■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■
■	■	■		■	■
			■		
			■		
			■	■	■
■	■	■			
			■		
■	■	■	■	■	■
	■	■			
■					

(4) Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(5) Sous réserve de commercialisation.

NC : Non Commercialisé.

* SCI : Société Civile Immobilière

LES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Commission d'intervention

→ par opération	8,50 €
→ montant maximum/jour	25,50 €

■ LES REJETS DE CHÈQUE

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

→ chèque ≤ 50 €	30 €
→ chèque > 50 €	50 €

(dans la limite d'un plafond journalier de 100 €)

Ce prix comprend les frais de :

dossier, commission d'intervention, chèque impayé, lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire, envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction, déclaration Banque de France (BDF), gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire, mainlevée de l'interdiction bancaire, blocage de provision pour régularisation, délivrance du certificat de non-paiement et les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision en lettre simple.

■ LES AUTRES REJETS

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (dont commission d'intervention)

→ prélèvement	Montant du prélèvement dans la limite de 20 €
	Montant maximum par jour 40 €
→ traite/effet à payer	18,25 €

Virement émis rejeté (compte clos ou RIB erroné) 5 €

■ LES INCIDENTS SUR EFFET

Impayé sur effet à l'encaissement (hors récupération des frais de protêts éventuels) 14,50 €

Paiement d'un effet sur compte insuffisamment provisionné 14,50 €

LES FRAIS D'OPPOSITION

Révocation d'une échéance de prélèvement/retrait du consentement sur une autorisation de prélèvement 15 €

Frais d'opposition sur :

→ Chèque	15 €
→ Chéquier (ou série de chèques)	21,30 €
→ Carte (perte ou vol)	15 €
→ Carte (pour usage abusif)	33,05 €
→ Carte Securexpress ⁽¹⁾	17,60 €

Autres frais :

→ Frais par avis à tiers détenteur, saisie attribution, saisie conservatoire	83,65 €
→ Frais pour opposition administrative 10 % du montant, max 83,65 €	

(1) Cette prestation est soumise à la TVA au taux en vigueur (19,6 % au 01/08/11).

LES CRÉDITS D'EXPLOITATION

Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de découvert.

Taux d'intérêts débiteurs	taux de base CE ⁽¹⁾ + 6 %
Découverts	
→ Frais de dossier	1% du montant du découvert (min 49 €, max 300 €)
→ Frais de révision annuelle du découvert	1% du montant du découvert (min 49 €, max 300 €)
→ Commission d'immobilisation sur découvert ⁽²⁾	1 %
→ Commission de dépassement de découvert ⁽²⁾	2 %
→ Commission de plus fort découvert ⁽³⁾	de 0,06 % à 0,15 %

LES OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE

Le taux d'intérêt est calculé en référence au taux de base Caisse d'Epargne⁽¹⁾ et appliqué sur le montant nominal de l'effet avec un décompte prorata temporis.

■ L'ESCOMPTE D'EFFETS DE COMMERCE

Nombre mini de jours d'escompte pour le calcul des intérêts	10 jours ouvrés
Montant mini des intérêts perçus pour escompte	5,10 €
Commission d'endos	0,60 %

■ LES CESSIONS DE CRÉANCES PROFESSIONNELLES (LOI DAILY)

Mise en place de la Convention	50 €
Commission :	
→ Par bordereau	50 €
→ De notification	16 €
→ De prorogation	14 €
→ Par facture cédée	14 €
→ De mise en impayé	20 €
Lettre de relance sur Daily non réglée	20 €

(1) Taux de base Caisse d'Epargne : 6,60 % 01/08/11.

(2) Taux annuel avec arrêté trimestriel.

(3) Prélèvement trimestriel.

LES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

Frais de dossier

→ Ecureuil Crédit Express Professionnel	1 % ⁽¹⁾ (min 75 €)
→ Concours Moyen et Long Terme	1 % ⁽¹⁾ (min 120 €)
→ Crédit Bail mobilier	nous consulter

Décompte de remboursement anticipé	17,25 €
------------------------------------	---------

Désolidarisation de prêt entre co-emprunteurs/dénonciation d'engagement de caution	355,25 €
--	----------

Edition d'un nouveau tableau d'amortissement	17,25 €
--	---------

LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE⁽²⁾

Mise en place

→ frais de dossier - acte standard de la Caisse d'Epargne	50 €
→ frais de dossier - acte sur mesure ⁽³⁾	nous consulter
→ commission de risque	2 %/an ⁽⁴⁾ (min 100 €)

Commission pour aval de traite	2 %/an ⁽⁵⁾ (min 100 €)
--------------------------------	-----------------------------------

LES GARANTIES REÇUES

Information annuelle des cautions (par caution et par crédit)	45 €
---	------

Mainlevée totale ou partielle (avec ou sans remboursement de prêt)	81,20 € + frais réels
---	-----------------------

LES FRAIS LIÉS AUX PRISES DE GARANTIES

nous consulter

LES ASSURANCES SUR PRÊT

nous consulter

(1) Du montant emprunté.

(2) Garanties émises par la Caisse d'Epargne : cautions bancaires, garanties à première demande...

(3) Après prise en compte des modifications demandées par le client.

(4) Du montant cautionné.

(5) Du montant de la traite.

LES OPÉRATIONS SUR COMPTE-TITRES

■ LES ACHATS ET LES VENTES DE TITRES

► Les frais sur ordre de bourse Actions ⁽¹⁾ /Obligations /OPCVM

Opération ferme sur le marché au comptant :

→ par Internet	0,35 %, mini 7,90 €
→ par téléphone (Direct Ecureuil - téléconseiller)	1,13 %, mini 10,65 €
→ en agence	1,44 %, mini 15,85 €

Frais achats/ventes actions ou obligations sur Bourses

étrangères (taux de courtage - minimum de perception) nous consulter

Ordre annulé ou non exécuté - sur Internet **GRATUIT**

Ordre annulé ou non exécuté - hors Internet 9,85 €

OPCVM :

→ Souscription OPCVM du réseau Caisse d'Épargne	nous consulter
→ Souscription OPCVM autres réseaux	31 € + frais d'émetteur
→ Rachat OPCVM réseau Caisse d'Épargne hors FCP garanti ou à promesse	GRATUIT
→ Rachat avant échéance de FCP garanti ou à promesse	nous consulter

► Les droits de garde

Portefeuille composé uniquement des valeurs de réseau Caisse d'Épargne (forfait)⁽²⁾ :

→ par compte-titres jusqu'à 1 500 €	8,10 €/an
→ par compte-titres > 1 500 €	23,35 €/an

Autre portefeuille (compte-titres)⁽²⁾⁽³⁾ :

→ commission proportionnelle ⁽⁴⁾ à la valeur du portefeuille selon le barème (minimum annuel 25 €)	
• jusqu'à 38 000 €	0,21 %
• au-delà de 38 000 €	0,12 %
→ commission fixe par ligne (en supplément de la commission proportionnelle)	4,15 €

Compte sans position au 31/12 de l'année écoulée⁽²⁾ 15,25 €/an

(1) Hors fiscalité éventuellement applicable en sus.

(2) Cette prestation est soumise à la TVA au taux en vigueur (19,6 % au 01/08/11).

(3) Pour un portefeuille mixte (valeurs réseau Caisse d'Épargne + valeurs externes), ne seront retenues pour les calculs que les valeurs externes.

(4) Commission proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au 31/12 de chaque année, calculée par tranche, en fonction du barème indiqué.

► **Les autres opérations**

Ouverture d'un compte-titres	GRATUIT
Clôture d'un compte-titres	GRATUIT
Attestation de plus-values (sur IFU)	GRATUIT
Edition Imprimé Fiscal Unique (IFU)	GRATUIT
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique (IFU)	17,75 €
Edition d'un relevé supplémentaire des plus ou moins values sur cessions de valeurs mobilières (informations fournies gratuitement sur l'IFU une fois par an) ⁽¹⁾	48,70 €
Relevé ponctuel de portefeuille ⁽¹⁾	8,10 €
Dépôt de titres non cotés ⁽¹⁾ :	
→ frais de constitution de dossier	203 €
→ acte de gestion (opération sur titre, détachement, dividendes...)	60,90 €/acte
Transfert total ou partiel de compte-titres ⁽¹⁾ :	
→ vers une autre Caisse d'Épargne	GRATUIT
→ vers un autre établissement	111,65 €

(1) Cette prestation est soumise à la TVA au taux en vigueur (19,6 % au 01/08/11).

LES ASSURANCES LA PRÉVOYANCE

21

■ LA PROTECTION DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE (PAP)

■ LE PACK PRO T-G POUR LES PROFESSIONNELS (éligible Loi MADELIN)

- Garantie Prévoyance Pro
- Garantie Santé Côté Pro
- Ecureuil Retraite Pro

**CONSULTEZ
VOTRE
CONSEILLER**

■ ASSOCIATIS ASSURANCES POUR LES ASSOCIATIONS⁽¹⁾

■ PROTECTION ET ASSISTANCE JURIDIQUE ASSOCIATIS Assistance juridique et protection juridique des membres du bureau pour les associations

10 €/mois

L'INGÉNIERIE SOCIALE

21

■ BOX OFFICE POUR TOUTE ENTREPRISE OU ORGANISME

Solution d'épargne salariale pour toute entreprise
ou organisme de 1 à 49 salariés.

**CONSULTEZ
VOTRE
CONSEILLER**

■ TITRES DE SERVICES⁽²⁾

(1) Arrêt de commercialisation.

(2) Sous réserve de commercialisation.

LES OPÉRATIONS DE CHANGE

► **Le change manuel - achat/vente de devises**

Commission de change nous consulter

► **Le change scriptural (pour les comptes en devises)**Commission de change 0,05 %^[1], mini 8,15 €

LES VIREMENTS INTERNATIONAUX

Frais d'intervention 25,40 €

Confirmation d'émission de virement 15,75 €

► **Les virements émis vers l'étranger**

Virement SEPA :

→ frais par virement automatisable avec BIC/IBAN^[2] 3,20 €→ frais par virement automatisable avec BIC/IBAN^[2]
par Direct Ecureuil Pro **GRATUIT**

Autres virements en euros hors de la zone SEPA, en devises (quel que soit le pays)

→ frais par virement 0,10 %^[3], mini 19,30 €→ commission de change (en supplément) 0,05 %^[3], mini 8,15 €► **Les frais de correspondant sur l'international** 25 €► **Les virements reçus de l'étranger**

Virement SEPA (quel que soit le montant) :

→ frais par virement automatisable avec BIC/IBAN^[2] **GRATUIT**

Autres virements en euros hors de la zone SEPA, en devises (quel que soit le pays) :

→ frais par virement 12,20 €

→ commission de change (en supplément) 0,05 %^[3], mini 8,15 €

[1] Du montant du chèque ou de l'opération.

[2] BIC (Bank Identifier Code). IBAN (International Bank Account Number). Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

[3] Du montant du virement.

LES AUTRES OPÉRATIONS

► Les paiements par chèque à l'étranger

En euros :

→ commission de service 0,10 %⁽¹⁾, mini 19,30 €

En devises :

→ commission de service 0,10 %⁽¹⁾, mini 19,30 €

→ commission de change (en supplément) 0,05 %⁽¹⁾, mini 8,15 €

► Les encaissements de chèques étrangers

En euros :

→ commission de service 0,10 %⁽¹⁾, mini 19,30 €

En devises :

→ commission de service 0,10 %⁽¹⁾, mini 19,30 €

→ commission de change (en supplément) 0,05 %⁽¹⁾, mini 8,15 €

Date de valeur et délai d'indisponibilité⁽⁴⁾ nous consulter

► **Frais d'émission d'un chèque de banque en devises**⁽⁵⁾ 0,10 %⁽¹⁾, mini 19,30 €

► **Les effets à l'étranger** nous consulter

► **Le crédit documentaire** nous consulter

LES COMPTES EN DEVICES⁽⁶⁾

► Les comptes en devises

Ouverture de compte **GRATUIT**

Frais de tenue de compte 20 €/trim

Envoi de relevés (périodicité mensuelle) **GRATUIT**

Clôture de compte **GRATUIT**

► **Les comptes à terme en devises** nous consulter

(4) Délai pendant lequel la Caisse d'Épargne peut refuser une avance sur le chèque remis à l'encaissement. La mise à disposition des fonds ne préjuge pas du dénouement des opérations d'encaissement.

(5) Commission de change en supplément.

(6) Sous réserve de commercialisation dans votre agence.

VOTRE AGENCE SE TIENT À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS APPORTER TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation :

par écrit : **Caisse d'Épargne Île-de-France**
Service Relations Clientèle
26-28 rue Neuve Tolbiac CS91344
75633 Paris Cedex 13

par Internet : **www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾** (région Île-de-France)
rubrique "Contact" - "Service Relations Clientèle"

par téléphone : **09 69 36 27 38⁽²⁾**

En dernier recours, vous pouvez saisir par écrit le médiateur de la Caisse d'Épargne, qui vous fera connaître sa position sous deux mois.

Retrouvez l'adresse sur **www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾** (région Île-de-France), rubrique «Contact» - «Service Relations Clientèle».

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ fournisseur d'accès Internet.

(2) Appel non surtaxé.

CODE RICE (RELEVÉ D'IDENTITÉ CAISSE D'ÉPARGNE)

Code permettant en France d'identifier les coordonnées bancaires d'un client Caisse d'Épargne. Le RICE comporte le nom du titulaire du compte, le nom de la Caisse d'Épargne, le code établissement, le code guichet, le numéro du compte et la clé de contrôle. Désormais y figurent également les codes IBAN⁽¹⁾ et BIC⁽¹⁾. Il peut être communiqué par le client à tous ses débiteurs ou créanciers pour permettre l'enregistrement automatique des opérations (virements, prélèvements, TIP) sur son compte.

CHÈQUE

Moyen de paiement normalisé avec lequel le titulaire (tireur) d'un compte donne l'ordre à son banquier (tiré) de payer au bénéficiaire du chèque la somme inscrite sur celui-ci. La provision doit être disponible lors de l'émission du chèque et maintenue jusqu'à sa présentation.

CHÈQUE DE BANQUE

Chèque émis par une banque à la demande du client dont le montant immédiatement débité du compte du client, est ainsi garanti. Les chèques de banque sont souvent exigés pour le règlement d'achats importants.

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...)

COMMISSION DE MOUVEMENT⁽²⁾

Commission proportionnelle calculée sur le montant des opérations de débit enregistrées sur le compte. Sont exonérés tous les montants débiteurs générés par la Caisse d'Épargne (remboursement d'emprunt, agios...) ainsi que les virements internes de compte à compte.

COMMISSION DE PLUS FORT DÉCOUVERT⁽²⁾

Rémunération de la banque pour l'immobilisation de capitaux que lui impose la possibilité pour le titulaire du compte d'utiliser sans préavis son découvert. Cette commission se calcule sur le plus fort découvert en valeur de chaque mois.

COMMISSION D'IMMOBILISATION SUR DÉCOUVERT⁽²⁾

Commission calculée sur la somme des soldes débiteurs en valeur, lorsque le compte présente un solde constamment débiteur sur le trimestre.

COMMISSION DE DÉPASSEMENT DE DÉCOUVERT⁽²⁾

Ce sont des intérêts perçus en plus des intérêts débiteurs, lorsque votre compte est en dépassement de son autorisation. Ils sont calculés sur la partie des découverts dépassant l'autorisation.

DAB

Distributeur Automatique de Billets.

DATALIS

Convention régissant les Échanges de Données Informatisées (E.D.I) entre le client et la banque.

(1) BIC (Bank Identifier Code). IBAN (International Bank Account Number). Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

(2) Les commissions sont prélevées trimestriellement et font l'objet d'une communication à la clientèle.

DATE D'ARRÊTÉ DE COMPTE

Date à laquelle la Caisse d'Épargne arrête le cumul des factures du client enregistrées dans l'ordre chronologique.

DATE DE DÉBIT DES FACTURES

Date à laquelle la Caisse d'Épargne débite le compte du client du montant total des factures cumulées depuis le dernier débit. A cette date, le solde du compte doit être suffisamment provisionné pour permettre le débit.

DATE DE VALEUR

Date de référence qui sert au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs.

DÉCOUVERT DU COMPTE

Position d'un compte courant lorsque son solde est négatif. Cette situation peut avoir été contractualisée (autorisation de découvert) préalablement ou non par le banquier.

INCIDENT DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple : dépassement de découvert autorisé).

CALCUL DES INTÉRÊTS DÉBITEURS ET DÉTERMINATION DU TAUX EFFECTIF GLOBAL (T.E.G)

Le calcul des intérêts se fait en appliquant le taux convenu (indiqué aux conditions particulières de compte-courant) au solde débiteur majoré éventuellement des commissions.

Si aucun taux d'intérêt n'a été convenu, l'ensemble des sommes dues au titre du découvert (intérêts + commission sur le plus fort découvert + commission de dépassement) sera égal au maximum autorisé par la loi (Articles L.313-3 et suivants du code de la consommation).

Le montant des intérêts est obtenu comme suit :

$$\frac{\text{Somme de tous les soldes débiteurs } \times \text{ par leur durée en jours}}{\text{x par le taux d'intérêt conventionnel}}$$

365 ou 366 jours (selon l'année civile)

EEE (Espace Economique Européen)

Pays membres de l'UE (Union Européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

SEPA (Single Euro Payments Area).

Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco.

**Vous pouvez également consulter
le "glossaire des opérations bancaires courantes"
sur le site www.caisse-epargne.fr, région Île-de-France**



Vos comptes 24h/24 : Direct Écureuil

- ▶ **Internet** : www.caisse-epargne.fr, région Île-de-France
(Coût selon opérateur téléphonique et/ fournisseur d'accès Internet.)
- ▶ **Téléphone** : **3241** (0,15 € TTC/mn depuis un poste fixe en France métropolitaine)

Les numéros utiles

- ▶ **Perte/vol** : **09 69 36 39 39⁽¹⁾** (perte ou vol de carte bancaire)
- ▶ **WebCOFFRE** : **09 69 36 27 00⁽¹⁾** (assistance WebCOFFRE)
- ▶ **Assistance Technique** : **09 69 39 29 52⁽¹⁾** (assistance Direct Écureuil)

(1) Appel non surtaxé.